

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

en s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits d'ivers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et n'importe pas, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 29 OCTOBRE

L'AGRICULTURE

On ne saurait nier que l'agriculture française est au plus aigu d'une crise, signalée depuis longtemps à l'attention publique par tous les hommes compétents.

Cette crise est la résultante de circonstances de force majeure, et le régime qui succédera à l'oligarchie opportuniste, qui nous ruine, aura pour premier devoir d'opérer un dégrèvement de l'impôt foncier.

La loi du 4^{er} septembre 1790 avait établi l'assiette de l'impôt, non point sur le sol, intrinsèquement parlant, mais bien sur son revenu. Il en résulte que la diminution du produit de la terre devait entraîner forcément le dégrèvement des charges foncières.

Ce principe d'abaissement progressif, qui est, en fait, de droit commun, doit, — il est bien entendu, — s'appliquer aussi aux valeurs mobilières et aux propriétés couvertes de constructions.

On a cependant traité plus durement que les autres les imposés agricoles. En le faisant, on a agi en contradiction avec le principe proclamé par la Révolution française : l'égalité de tous les citoyens devant la loi.

Il est bon d'ajouter que le revenu terrien, auquel on a appliqué la dénomination d'impôt foncier, est de beaucoup supérieur à tous les autres impôts. Sa répartition a été faite dans des conditions d'inégalité choquante.

Si des difficultés pratiques d'exécution empêchent d'imposer sur un pied équitable d'égalité les contribuables d'ordres divers, ne serait-il point réalisable d'alléger au moins les charges de nos cultivateurs ?

Il y a évidemment de ce chef une mesure à prendre dans un bref délai. Cette mesure s'impose, parce que l'agriculture nationale est dans une détresse qui a attiré l'attention des hommes compétents. Elle tient de près d'ailleurs au bien-être de l'ouvrier ainsi qu'à la propriété communale et industrielle de la France.

Il s'agit, dans l'espèce, de l'existence de la patrie, la prospérité agricole elle aussi étant intimement liée au bon état de nos finances, à l'activité des transactions, à la vitalité du commerce et de l'industrie.

A la veille de la rentrée des Chambres, nous croyons bon de signaler l'inégalité choquante existant entre les divers genres d'imposition qui pèsent sur les contribuables.

Il y a là, en effet, une question du plus haut intérêt, qui s'impose à l'attention de nos nouveaux législateurs.

Philippe de Grandlieu, qui trouvait naguère que personne, pas même Monsieur le Comte de Paris, n'était, à son gré, assez royaliste, conseille aujourd'hui aux conservateurs de ne plus lutter contre la République. Voici la fin des deux colonnes qu'il occupe, dans le *Figaro*, pour développer cette politique nouvelle :

« Une fois unie et compacte, la Droite au-

rait, ce semble, une politique bien simple à pratiquer : s'abstenir de toute hostilité systématique(?), ne plus(?) entraver par des crises incessantes la marche des affaires, appuyer loyalement toutes les mesures réparatrices, s'associer à tout ce que le gouvernement pourrait entreprendre de bon et d'utile, montrer en un mot qu'elle ne veut et ne cherche que(?) le bien public, sans s'inquiéter plus de l'étiquette républicaine des détenteurs du pouvoir qu'elle ne s'en préoccupait jadis, quand elle se faisait tuer sous leur drapeau, dans les luttes héroïques de la Défense nationale.

» Aujourd'hui que le prestige est reconquis, que vingt années de recueillement, de patience et de travail ont refait notre industrie, notre prospérité, notre armée, toutes nos forces nationales, allez-vous compromettre tous ces résultats précieux ? Allez-vous détruire, par le scandale de vos querelles et de vos violences, l'impression salutaire de l'Exposition et démontrer à tous ceux qui s'apprêtent à nous rendre leur confiance, en nous restons irréremédiablement un peuple de bavards et d'agitateurs stériles ? Allez-vous, en un mot, tromper l'attente de toute l'Europe et décourager vos amis en fournissant des armes à vos adversaires ?

» S'il est parmi vous des sectaires et des matamores qui préfèrent cette politique, séparez-vous d'eux avec résolution, en leur laissant devant le pays toute la responsabilité de leur conduite. »

Et M. de Grandlieu s'adressant aux modérés de Droite et de Gauche, leur rappelle le mot de M. Thiers, qui a résumé dans cette formule la prudence cauteleuse qui lui servait à déguiser les calculs ambitieux de toute sa vie : « L'avenir sera aux plus sages. »

« N'est-il pas hautement significatif de voir cette parole mémorable reprise par l'un des hommes qui ont le plus travaillé à en renverser l'auteur ? »

Cette dernière réflexion piquante est du journal le *Temps* ; mais elle est très juste et parfaitement appropriée aux opinions successives de Ph. de Grandlieu.

Nous nous sommes contenté de placer quelques points d'interrogation dans le texte de M. de Grandlieu pour signaler quelques passages très contestables et des attaques d'une injustice notoire.

Quand donc la Droite a-t-elle fait une opposition systématique ? Quand donc a-t-elle entravé de parti-pris la marche des affaires ? Quand donc a-t-elle refusé de s'associer à tous les actes réparateurs — et quels actes ? — du gouvernement de fait ?

La Droite a poussé si loin la condescendance pour les idées de concorde et un tel souci des affaires, qu'il a fallu les mensonges réitérés de M. Jules Ferry pour la décider à résister à la folie des aventures coloniales, comme il a fallu aussi la criminelle obstination de la Gauche à enlever à la Droite tout moyen de contrôle sur le budget pour que celle-ci se décidât à refuser très loyalement des crédits qu'elle ne pouvait vérifier.

Il n'y a eu de systématique, à la Chambre,

que la tyrannie des Gauches, qui ont porté leurs habitudes révolutionnaires jusque dans le gouvernement, et ont mésusé du régime parlementaire jusqu'à le rendre odieux au pays, qui n'en voit plus que les excès.

Comme ces conseils de considération et de sagesse auraient bien plus d'à-propos et de valeur, si ceux qui le donnent savaient s'adresser courageusement aux victorieux, qui seuls on ont besoin ! (Union de l'Ouest.)

LE TONKIN

De mauvaises nouvelles arrivaient du Tonkin il y a trois semaines, déguisées aussitôt par certains des journaux républicains, niées par les autres.

Et, brochant sur le tout, des notes étaient officieusement communiquées dans le but de faire avaler cette mauvaise plaisanterie : que ce qui se passait au Tonkin n'avait pas plus d'importance que les méfaits commis par les voleurs et les assassins des pays civilisés.

Sapristi ! Monsieur le ministre de la marine ! Mais, au Tonkin, vos malfaiteurs sont des bandes organisées qui brûlent les villages, rançonnent les habitants, et se retirent dans des repaires d'où ils bravent nos soldats quand ils ne les égorgent pas par surprise...

Dans toute la douloreuse et décevante histoire de cette expédition que les différents cabinets ont si mal conduite, ne tenant compte d'aucune leçon et s'entêtant à suivre les mêmes absurdes errements, toutes les mauvaises nouvelles nous sont toujours arrivées très en retard et après une série d'inutiles démentis.

Comme toujours, il semble d'ailleurs que le gouvernement veuille nous préparer à quelque grave événement.

Il est probable qu'il y ait là-bas quelque conflit sérieux entre l'élément civil et l'élément militaire, et nous devons croire qu'un coup de théâtre est à la veille d'être accompli.

Voici, en effet, ce que nous lisons dans le *Temps*, journal ordinairement bien informé et qui ne lâche ses nouvelles qu'à bon escient :

« Tout ce que nous en dirons, c'est que les agissements de l'autorité militaire au Tonkin, agissements démontrés par l'opération sur laquelle on revient aujourd'hui, ont vivement préoccupé le cabinet, et que des changements importants vont avoir lieu dans l'organisation des pouvoirs en Indo-Chine. »

Sous ces lignes tant soit peu énigmatiques il y a certainement quelque chose dont la connaissance prochaine ne peut nous être que très désagréable.

De nouvelles sottises ont été commises, voilà ce qui n'est pas douteux.

En quoi elles consistent, on ne nous l'avouera qu'au dernier moment.

INFORMATIONS

Extrait du *Siècle* :
« Quelle nécessité y a-t-il, pour l'opposition ou pour n'importe quel parti, — car il y a des diffamateurs dans tous les camps, — de recourir à la diffamation et à l'injure ? »

» Si tel ministre ou tel fonctionnaire a commis un crime ou un délit, n'avez-vous pas la tribune parlementaire pour faire la lumière et pour éclairer l'opinion ?

» Si ce ministre ou ce fonctionnaire est un voleur ou un assassin, est-ce que son parti ne sera pas le premier à s'en délivrer ? »

Voilà ce qu'on lit dans un journal républicain, M. Constans étant ministre de l'intérieur !

UNE CURIEUSE RÉVOCACTION

Dans la circonscription de Sceaux se trouve une commune — Bonneuil — qui compte, si nous nous souvenons bien, 93 électeurs.

Aux dernières élections, pas une seule abstention. Dans l'urne on trouvait autant de bulletins qu'il y a d'électeurs ; tous sont favorables au candidat de l'opposition, un seul bulletin blanc.

A qui pouvait-il appartenir ? Soupçonnait-on l'instituteur ?

Aujourd'hui on annonce sa révocation ! Comme nos républicains respectent la liberté du vote !

UNE BÊTISE

Le *Soleil* signale ce qu'il appelle « une petite bêtise » du gouvernement.

La ville de Saint-Denis ayant élu un député révisionniste, aucun ministre, aucun personnage officiel n'assistera à l'inauguration des statues de Nicolas Leblanc et de Vercingétorix.

ÉMILE AUGIER

Émile Augier, qui vient de mourir, était né à Valence (Drôme) le 17 septembre 1820. Petit-fils de Pigault-Lebrun, destiné au barreau par sa famille, il abandonna bientôt les études de droit et présenta à la Comédie-Française une pièce en deux actes et en vers : *la Ciguë*.

Refusée rue de Richelieu, cette comédie passa à l'Odéon où elle fut jouée avec succès (1844).

Depuis, il a fait représenter un grand nombre d'ouvrages dont la plupart ont obtenu le plus éclatant succès sur nos premières scènes parisiennes, et partout en France et à l'étranger.

Augier a beaucoup fréquenté le monde officiel sous l'Empire : c'était un des aimés du prince Napoléon et de la princesse Mathilde.

Émile Augier avait été nommé sénateur pour « services rendus par ses productions littéraires » par décret du 27 juillet 1870 ; ce décret ne fut pas promulgué. Il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1850, officier en 1858, commandeur en 1868 et grand officier en 1881. Il était de l'Académie française depuis 1858.

LES OBSÈQUES D'ÉMILE AUGIER

Hier à midi a été célébré, en l'église de la Trinité, le service funèbre pour le repos de l'âme de M. Émile Augier. Une foule énorme assistait à cette cérémonie, qui avait réuni tout ce que Paris compte d'illustrations dans les lettres, les arts, la politique et la finance.

Après la messe, le cercueil a été amené sous le porche de l'église. C'est là que des discours ont été prononcés par MM. Laroumet, Gréard et Jules Claretie.

Parmi les nombreuses couronnes envoyées par les associations et par les amis, nous remarquons celle de la Comédie-Française, composée de chrysanthèmes, de lilas blanc et de violettes et mesurant 2 mètres 50 de diamètre, celle de M. Edmond de Rothschild et celle de M. Déroulède, composée de roses et de lilas.

Sur le cercueil étaient déposées les plaques de grand-croix de la Légion d'honneur et les décorations d'Emile Augier.

Vers onze heures trente, arrivent les académiciens, puis M^{re} le duc d'Aumale, qui se place au troisième rang des chaises réservées à l'Institut. Peu après viennent MM. Vitu, Vacquerie, Paul Meurice, Febvre, Worms, Joseph Montet, de Neuville, Sarcy, Crémieux, Halévy, Léo Delibes, Jules Simon, Ambroise Thomas.

Les cordons du poêle étaient tenus par :

MM. Gréard, Camille Doucet, Alexandre Dumas, Meissonier, Victorien Sardou, François Coppée, Got et Claretie.

A l'issue de la cérémonie, le cercueil a été placé dans un fourgon pour être transporté à La Celle-Saint-Cloud, où aura lieu l'inhumation.

Les honneurs étaient rendus par le 113^e d'infanterie, le 28^e dragons et le 31^e d'artillerie.

Puis le corbillard s'est ébranlé suivi de douze voitures dans lesquelles se trouvaient les académiciens.

M. LAMBERT DE SAINTE-CROIX

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Lambert de Sainte-Croix, ancien sénateur de la Droite, ancien membre de l'Assemblée nationale.

M. Lambert de Sainte-Croix était à Paris un des représentants officiels de M. le Comte de Paris.

A L'EXPOSITION

M. Alphanod voudrait conserver les fontaines lumineuses qui ont obtenu tant de succès pendant l'Exposition. Il est en ce moment en pourparlers avec la société anglaise qui a le monopole du mécanisme employé.

Les Parisiens pourront donc encore voir le jeu des fontaines après la fermeture de l'Exposition.

UNE GRÈVE D'UN NOUVEAU GENRE

Marseille est menacé d'une grève d'un nouveau genre. Toutes les musiques, les orphéons, les concerts même de bienfaisance agitent la question de savoir s'ils ne se renfermeront pas désormais dans un silence obstiné, comme protestation contre la Société des auteurs et compositeurs de musique. Cette Société a élevé la prétention d'imposer un fort paiement de droits d'auteur, même aux musiques de la garnison jouant gratuitement sur les

places publiques ; elle a fait savoir à la municipalité que, si l'autorité militaire refusait de la désintéresser, elle s'en prendrait à la municipalité, à laquelle elle réclamerait le paiement de ces droits.

La municipalité consentirait peut-être à prendre un abonnement raisonnable, mais la Société pose des conditions tellement élevées, qu'une entente entre elle et la commune devient tous les jours difficile. La population, en cette circonstance, prend fait et cause pour ses édiles.

Le conflit est à l'état aigu. Il est fortement question d'une combinaison qui aurait pour effet de se passer de la Société des auteurs. Les musiques ne joueraient plus que des morceaux d'auteurs tombés dans le domaine public.

Le vieux répertoire est assez riche !

ÉTRANGER

LE MARIAGE DE LA PRINCESSE DONA BLANCA

Le jour de la fête de saint Raphaël, guide des exilés et des voyageurs, Frohsdorf avait repris un air de fête. M^{re} Gruscha, aumônier en chef de l'armée, bénissait l'union de la princesse dona Blanca, fille aînée de don Carlos, avec l'archiduc Léopold Salvator, neveu du grand duc de Toscane.

M^{re} l'archiduc Charles-Louis, prince impérial, représentait l'empereur d'Autriche. L'archiduc Salvator était assisté par le comte Kalnoky ; la princesse, par le marquis Cerralbo.

La famille de don Carlos, celle du grand duc de Toscane, presque toute la famille impériale d'Autriche, assistaient à cette cérémonie, où l'on remarquait : MM. le duc de Sabran, les comtes Maurice d'Andigné, Urbain de Maillé, Léonor de Cibens, MM. du Bourg et du Maréchalard.

NOUVELLES MILITAIRES

LE RECRUTEMENT RÉGIONAL

A propos de la répartition de la classe 1888, répartition qui vient d'être définitivement arrêtée par une circulaire du 19 octobre, le *Progrès militaire* dit que les modifications introduites par le ministre ont eu pour objet « de se conformer davantage aux principes du recrutement régional ». De leur côté, les journaux politiques officieux, en donnant l'analyse de la circulaire en question, ajoutent ce qui suit : « Au point de vue administratif, M. de Freycinet, s'inspirant d'une façon libérale des instructions données par la nouvelle loi militaire, s'est efforcé de se rapprocher du recrutement régional, tout en se confor-

mant aux exigences de la défense nationale. »

Il y a là tout simplement, dit l'*Avenir militaire*, une nouvelle escobarderie. La loi militaire, telle qu'elle a été libellée par le Sénat et adoptée, à contre-cœur, nous le savons bien, mais enfin adoptée par la Chambre, ne comporte pas du tout le recrutement régional — tout au contraire ; — les discussions qui ont eu lieu à ce sujet au Luxembourg comme au Palais-Bourbon sont là pour en témoigner. Mais M. de Freycinet n'en a eu cure ; tout récemment il introduisait dans le décret relatif aux engagements volontaires une disposition autorisant les jeunes gens à s'engager dans les régiments stationnés au lieu de leur domicile ; c'est dans le même ordre d'idées qu'aujourd'hui il règle la répartition de la classe 1888 de façon à « se rapprocher du recrutement régional. » Seulement, prétendre en cela qu'il ne fait que suivre les « indications données par la nouvelle loi », c'est vraiment payer d'audace.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

LE RECENSEMENT DES VOITURES

En janvier prochain aura lieu, conformément à la loi du 3 juillet 1877, le recensement des voitures susceptibles d'être réquisitionnées en temps de guerre par l'administration militaire. Dans chaque commune, la liste des voitures attelées (c'est-à-dire dont les propriétaires possèdent des chevaux, juments, mulets ou mules susceptibles d'être requis) devra être dressée par le maire.

Les propriétaires de voitures et d'animaux de trait soumis à la réquisition devront avoir fait leur déclaration à la mairie, avant le 1^{er} janvier 1890.

LA CLASSE 1888

Les jeunes soldats de la classe 1888 sont autorisés dès à présent à devancer l'appel pour les corps auxquels ils sont affectés.

Le ministre a donné les instructions les plus sévères aux commandants de recrutement pour qu'il ne soit accordé, sous aucun prétexte de changement d'affectation.

Les jeunes soldats affectés à l'armée de mer seront appelés à l'activité le 12 novembre.

LES ENGAGÉS CONDITIONNELS DE LA SEINE

On annonce que le 9^e corps recevra, comme les années précédentes, des engagés conditionnels de la Seine.

Ces jeunes gens seront versés au 66^e à Tours et au 135^e à Angers, à raison de 60 à 80 par régiment.

UN NOUVEL EMPRUNT

Le *Petit Journal* nous annonce la suppression des trésoriers-payeurs généraux et un emprunt de 600 millions.

Selon l'*Autorité*, l'emprunt serait d'un milliard.

Est-ce qu'au lieu d'emprunter, de gager, et de créer par conséquent des charges nouvelles, il ne serait pas plus sage de faire de sérieuses économies ? Les contribuables aimeraient mieux cela.

La *Société centrale de sauvetage des Naufragés*, dont le siège est à Paris, 4, rue de Bourgogne, a obtenu, à l'Exposition universelle de 1889, un *Grand Prix* pour les appareils de sauvetage qu'elle a exposés et pour les services qu'elle a rendus.

Les 77 stations de canots et les 415 postes de canons ou fusils porte-amorces et de secours établis, jusqu'à présent, par la Société sur toute l'étendue du littoral de la France, ont permis, depuis 1863, année de sa fondation, jusqu'à ce jour, de sauver 5,384 personnes dans des conditions souvent très périlleuses, où le dévouement seul des riverains eût été complètement impuissant à les arracher à la mort.

Elle a, en outre, secouru 764 marins, dont plusieurs se trouvaient tout à fait en perdition.

THÉÂTRE DE SAUMUR

Nous devons constater immédiatement l'immense succès qu'a obtenu hier soir la troupe de M. Sureau-Bellet dans *Faust*, succès prévu, du reste, à la suite de la brillante interprétation qu'avait eue cet opéra à Angers.

Tous les artistes ont eu leur part dans ce succès, et les applaudissements, les rappels se sont succédés à chaque acte.

M. Sureau-Bellet, notre sympathique directeur, est toujours l'irréprochable Méphistophélès que nous applaudissons il y a quelques années à Saumur.

La salle était comble : toutes les bonnes places avaient été louées d'avance.

Faust peut très bien être donné une seconde fois dans le courant de la saison ; la Direction est assurée d'un même succès, surtout avec semblable interprétation.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Fêtes de la Toussaint

AVIS. — A l'occasion des fêtes de la Toussaint, l'administration des chemins de fer de l'État a décidé que les billets d'aller et retour délivrés de toute gare (Paris compris) à destination de toute gare (Paris excepté), le jeudi 31 octobre, dont la validité expirerait avant le lundi 4 novembre, seront exceptionnellement valables, pour le retour, jusqu'au dernier train du lundi 4 novembre.

En ce qui concerne les billets d'aller et re-

AVEU SUPRÊME

— M. Lestranger ? Mais il n'en a pas même été question... Alors tu croyais ?... Ah ! ma petite Madeleine, quel plaisir tu viens de me faire involontairement !... Non, ne rougis pas, ne cache pas ta figure dans tes mains d'un air honteux... Je le tiens donc, ton secret. C'est Norbert que tu aimais... Eh ! parbleu, ma fille, voilà un amour bien placé et que je ne te reprocherai, certes, pas... Cela m'étonnait aussi que tu te fusses fêlée du rapin... Oh ! ce n'est pas pour dire du mal de lui. C'est un très brave garçon, gai, aimable, tout ce que l'on voudra. Seulement, au point de vue des manières, de l'éducation, de l'intelligence, du jugement surtout, il y a une fière différence entre lui et M. Lestranger.

Madeleine, rouge comme une pivoine, s'était approchée de son père, et, le front penché sur l'épaule du docteur, elle restait sans rien dire, cachant toujours ses yeux sous ses mains.

S'animant de plus en plus, M. Nevers continuait :

— Oui, voilà le mari que j'avais rêvé pour toi, ma petite Mad. Et tu l'aimes ! Tout est donc pour le mieux et mes vœux sont comblés... Tu ne réponds pas ? Eh quoi ! tu pleures !...

Madeleine pleurait, en effet. D'abord silencieuse, sa douleur ne tarda pas à faire explosion. Elle se jeta dans les bras du vieux médecin, et, sanglotant, à mots entrecoupés :

— Oh ! père ! je suis bien malheureuse... J'avais fait un rêve... Quelques paroles échappées, tout à l'heure, à M. Dardand, m'avaient donné à croire qu'il était chargé par M. Lestranger de vous demander ma main... Jamais je n'aurais supposé une minute que M. Dardand pût se croire autorisé à vous adresser pour lui-même une pareille demande... Maintenant vous savez tout et je vous en ai trop dit, car je vois bien que M. Lestranger ne m'aime pas, qu'il n'a jamais songé à moi !...

Devant le désespoir de sa fille, M. Nevers resta interdit. Il ne sut que balbutier des consolations banales. Elle était folle de se désoler ainsi. Certainement Norbert l'aimait, et, s'il n'avait pas donné signe de vie depuis plusieurs

mois, s'il s'était éloigné de Paris, c'est que Madeleine, par sa froideur, l'avait découragé. Mais cela s'arrangerait, oui, cela s'arrangerait, le docteur trouverait bien un moyen, que diable !...

Ces maladroites paroles, loin de calmer la douleur de la jeune fille, l'exacerbaient. Là où il aurait fallu la délicate, l'exquise et ingénieuse intervention d'une femme, d'une mère experte en l'art de panser les plaies les plus intimes du cœur, toute la tendresse du père le plus dévoué échouait, n'aboutissait qu'à faire saigner davantage la blessure.

Soudain, le docteur eut une inspiration.

Il embrassa sa fille, puis, l'asseyant doucement sur un canapé :

— Ne te désole pas, mignonne. Tu épouseras ton Norbert, je t'en réponds !

En même temps, leste comme s'il n'eût eu que vingt ans, il s'élança vers le salon où Sylvain, retournant d'un air gauche, entre ses doigts, son chapeau de soie plus poli qu'une glace, relisait pour la cinquième fois les titres de romances écrits sur la couverture d'un morceau de musique placé juste devant lui, sur le pupitre du piano.

M. Nevers entra comme une trombe.

— Jeune homme, vous êtes un brave garçon, fit-il en manière d'exorde.

Sylvain se leva en souriant d'un air modeste.

— Bon, pensa-t-il, je suis accepté.

— Mais, continua le docteur, ma fille ne veut pas de vous...

Sylvain voulut dire quelque chose, il ne savait pas au juste quoi ; mais son saisissement était tel que sa bouche ne put articuler aucun son.

— Oui, reprit M. Nevers, ma fille ne veut pas de vous. Or, vous savez que je ne la contrarie en rien. Il n'y a donc pas à revenir sur une décision qui est irrévocable. Seulement, vous avez une occasion superbe de me prouver que votre affection pour Madeleine était vraiment désintéressée. Madeleine aime M. Lestranger...

En toute autre circonstance, une semblable révélation eût bouleversé l'esprit de Sylvain. Mais après l'échec si imprévu qu'il venait d'essuyer, rien ne pouvait plus le surprendre.

— Vous devez trouver étrange, continua le vieux médecin, que je vous fasse connaître un secret qui appartient à ma fille et qu'elle ne m'a point chargé de vous confier, vous le croi-

tour pour Paris, les dispositions spéciales adoptées à l'occasion de l'Exposition universelle demeurent applicables.

ANGERS. — La fête de Grégoire Bordillon.

Favorisée par une rayée de soleil que les pluies diluviennes de la veille ne permettaient guère d'espérer, la fête donnée en mémoire de Grégoire Bordillon, ancien préfet de Maine-et-Loire, a pu suivre dimanche ponctuellement le programme indiqué.

Vers 4 heures, le cortège officiel, composé des différentes autorités et des enfants des écoles communales, s'est acheminé, musique en tête, vers le monument qui occupe le centre de la place Grégoire-Bordillon.

Sur un monolithe de granit, assez élégant malgré sa hauteur, se dressait le buste de Bordillon, dont l'habile ciseau du sculpteur Macé a su reproduire avec beaucoup de vérité la physionomie légendaire.

Après un discours de M. le maire et un autre de M. le préfet, M. Adam, artiste au théâtre, a récité une pièce de vers de circonstance.

Plusieurs Sociétés sont ensuite venues déposer des couronnes au pied du monument.

Le soir, le feu d'artifice qu'on tenait en réserve depuis le 14 juillet, a été allumé et s'est décidé à partir tant bien que mal.

La retraite aux flambeaux et les illuminations de la rue Beaurepaire offraient, vers 9 heures, un assez joli coup d'œil.

Telle a été la fête dont le héros, déjà bien inconnu de notre génération actuelle, ne s'attendait certes pas de son vivant à être un jour l'objet.

(Journal de Maine-et-Loire.)

Tapage nocturne. — Dans la nuit de vendredi à samedi, une bande d'environ vingt sous-officiers du 2^e pontonniers sortaient de la brasserie Saint-Laud, à Angers. Ils étaient ivres et faisaient dans la rue un vacarme infernal. C'était vers une heure du matin. Arrivés dans la rue Plantagenet, les militaires ont décroché un écusson, enlevé et emporté un trophée de trois drapeaux à l'un des mâts dressés en l'honneur de Grégoire Bordillon.

Trois agents de police, attirés par le vacarme, n'osèrent arrêter les tapageurs : ils se contentèrent de les engager au calme.

Il ne se passe aucune semaine sans que des groupes de pontonniers fassent scandale. Bien-tôt tout le régiment va s'en mêler. Et la police n'ose plus agir.

L'enlèvement des trois drapeaux nous rappelle l'indignation que souleva naguère dans la presse républicaine l'affaire du drapeau décroché par un jeune homme à la grille de l'évêché.

Cette fois, la police dressa procès-verbal. Le coupable fut traduit devant les tribunaux et condamné à la prison et à l'amende. (Id.)

roz sans peine; mais vous êtes un garçon loyal et je suis sûr que vous n'en abuserez pas... Maintenant, répondez franchement aux deux questions que je vais vous poser. Que pensez-vous de Norbert ?

Si Dardand n'avait écouté que son dépit, s'il avait prêté l'oreille à certaine voix intérieure qui l'excitait contre son rival heureux, peut-être eût-il répondu d'une façon évasive, avec quelques-unes de ces réticences, avec certains de ces sous-entendus qui ternissent en une minute les meilleures réputations, laissant planer le soupçon sur la vertu la plus incontestée jusque-là. Ce fut son premier mouvement, qui n'était pas le bon, quoi qu'en dise le proverbe. Il eut assez de force de caractère pour résister et fit au docteur le plus grand éloge de son ami.

— Très bien, reprit M. Nevers. Vous venez de me prouver que vous êtes un noble cœur et que vous étiez digne d'épouser ma fille. Au surplus, vous m'auriez dit tout le mal possible de M. Lestrangle que je n'en aurais pas cru un mot... Voici maintenant la seconde question : Pensez-vous que Madeleine soit tout à fait indifférente à Norbert ?

Cette fois, Sylvain ne prit seulement pas le

CHOLET. — Incendie et vol. — Mardi soir, le feu s'est déclaré dans une meule de paille appartenant au sieur Brosseau, fermier à la Frémondrière.

Les pertes s'élèvent à 800 francs environ, couvertes par une assurance.

Les causes de cet incendie sont dues à la malveillance. L'auteur du sinistre, après avoir allumé le feu, est entré dans la maison de la ferme, tandis que tout le monde était à combattre l'incendie, et s'est emparé d'une somme de 3,000 francs et de différents bijoux.

La domestique du sieur Brosseau entra dans la maison, lorsqu'elle vit un homme tenant une chandelle à la main. Cet homme s'esquiva aussitôt à la faveur de l'obscurité.

Toutes les recherches pour le retrouver sont restées sans résultat jusqu'à ce jour.

UN ÉCHO DU CONCOURS DE TIR

Un écho du concours de tir intéressant, aujourd'hui que tout le monde peut être appelé à faire le coup de feu avec les armes à longue portée.

Voici le moyen qu'indique une Société de tir pour calculer à vue d'œil à quelle distance se trouve l'ennemi :

A 100 mètres, on voit très bien la ligne des yeux d'un homme; à 150 mètres on peut encore compter les boutons; à 200 mètres, les boutons forment un trait continu, et on distingue encore les mains, le nez et la bouche.

A 300 mètres, on voit la figure se détacher encore, et les boutons sont à peine visibles; à 400 mètres, la figure n'apparaît plus que comme un point blanc; on voit le mouvement des jambes et des bras; à 500 mètres, la tête disparaît: on ne voit plus que le mouvement des jambes et un peu celui des bras.

A 600 mètres, on distingue à peine le mouvement des jambes; à 800 mètres, on n'aperçoit plus que la masse du corps, enfin, à 1,000 mètres, on peut seulement faire la différence entre un cavalier et un fantassin.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 28 octobre 1889.

Les cours de nos rentes ont obtenu, la dernière semaine, une légère avance, bien qu'il ait fallu compter avec d'assez nombreuses réalisations de bénéfices. Le 3 0/0 a fini à 87.50; le 4 1/2 0/0 à 105.82.

Le Crédit Foncier s'est fort peu écarté des cours de 1,312.50. Sur les obligations on a noté de bonnes demandes de la part de l'épargne.

La Banque de Paris et des Pays-Bas se tient à 857.50. Les actions de la Banque Nationale du Brésil qui réalisent à Rio 225 fr. de prime; 153 fr. obtiennent à Rio 225 fr. de prime; aussi les Brésiliens transmettent-ils sur notre marché de nombreux ordres d'achats. Ajoutons que la plus-value de la Banque Internationale, absorbée par la Banque Nationale, était de 30

temps de la réflexion. La première victoire qu'il venait de remporter sur lui-même avait fait faire dans son cœur toute voix mauvaise, et c'est avec spontanéité qu'il s'écria :

— Indifférente?... Mais Norbert aime votre fille à la folie, docteur, et, s'il a quitté précipitamment Saint-Feuillac, s'il est parti pour l'Italie, c'est justement pour ce motif. Le pauvre garçon s'était fourré dans l'esprit que M^{lle} Madeleine en aimait un autre que lui...

— C'est M. Lestrangle qui vous l'a écrit ?

— Il s'en est bien gardé, le sauvage ! Mais j'en suis sûr.

Et, d'un trait, Sylvain raconta tout au docteur, comment l'esquisse tracée dans l'album de Norbert lui avait fait deviner la cause de sa fugue subite, et la tristesse intime que décelaient ses lettres, et ce qu'il savait de la noblesse de ses sentiments, de la générosité de son cœur, etc...

Sur ce chapitre, Sylvain ne tarissait plus et le docteur se vit obligé de l'interrompre :

— Attendez-moi là, monsieur Dardand. Je reviens dans une seconde avec ma fille, et vous verrez que votre démarche n'aura pas été inutile, bien qu'elle n'ait pas eu le résultat que vous en attendiez.

0/0; il faut en conclure que, grâce au privilège accordé par le gouvernement brésilien à la Banque Nationale, il y a à un élément supplémentaire de hausse. Donc la prime de 153 fr. est destinée à augmenter de 68 fr.

La Société Générale a clôturé à 461.25. C'est grâce à son initiative que la combinaison du Métropolitain de Paris est à la veille d'aboutir.

La Banque d'Escompte reste à 525. L'institution s'occupe de la reconstitution de la Banque Maritime.

Le Crédit Lyonnais est très soutenu à 700. Les bruits qui avaient couru au sujet d'une augmentation de capital ou d'un appel de fonds ont été catégoriquement démentis.

On traite la Société de Dépôts et Comptes courants à 603.75. Son bilan au 30 septembre indique la marche progressive des opérations sociales.

Nous rappelons que c'est mardi prochain qu'a lieu l'émission des 96,000 obligations de 500 fr. 3 0/0, première hypothèque, de la Compagnie des Chemins de fer du Sud de l'Espagne. La ligne de Linarès à Almería à la construction de laquelle doivent être affectés les fonds de cette émission est appelée à être une des plus productives de la péninsule. Le port d'Almería est le plus rapproché de l'Algérie. De Paris à Oran, par Almería, le trajet s'effectuera en 48 heures. D'autre part, le territoire de Linarès est un des principaux centres miniers européens, son exportation est considérable. La ligne nouvelle aura donc un trafic assuré et très rémunérateur. L'obligation, au prix où elle est offerte, 290 fr. ou 287.50 en libérant à la répartition, offre un placement à 5 0/0 net, non compris la prime de remboursement de 210 à 212.50. D'ailleurs, notre marché accueille par une prime de 1.25 les titres nouveaux.

Le Panama finit à 52.50. Les Alpines ont de bonnes transactions à 203.75.

L'action du Gaz de Madrid cote 495. C'est une valeur sur laquelle il convient d'appeler l'attention des capitalistes, en raison des chances de hausse qu'elle présente.

Le 4 0/0 Turc à 17.20 n'est pas à son prix, il devrait se capitaliser à 5 0/0. La marge, comme on voit, est très large.

Les obligations des Immeubles de France ont remonté à 374.50.

L'obligation 3 0/0 des Chemins Argentins à 425 et l'obligation 3 0/0 des Chemins de Santa-Fé à 396 donnent un rendement de près de 6 0/0.

L'obligation des Chemins Economiques reste à 390. Le coupon n° 9 échéant le 2 novembre sera payé à cette date à la Banque de Paris et des Pays-Bas et aux guichets de nos principales sociétés de crédit.

Rendu à l'évidence

Marseille (Bouches-du-Rhône), le 22 février 1889. — Je n'avais pas voulu croire à l'efficacité de vos Pilules Suisses; cependant je dois me rendre à l'évidence, car je viens de m'en servir moi-même avec succès. Cet essai me fait donc un devoir de les recommander et je n'y failirai pas. Je vous autorise à publier cette lettre.

D^r BRUNET DE BALLANS, rue de Rome, 28.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Mardi 29 octobre

Le Petit Jacques, pièce en 9 tableaux, par William Busnach, tirée du roman de Jules Claretie.

Quelques minutes se passèrent et le docteur rentra dans le salon, tenant par la main Madeleine qui s'efforçait de sourire, bien que ses yeux rouges témoignassent de larmes récentes.

— Je ne suis qu'une vieille buse, ma pauvre Mad, dit-il. Je m'étais complètement mépris sur le sens de la démarche de M. Dardand. Voilà ce que c'est, aussi, que de ne penser qu'aux coquillages!... M. Dardand me fait l'honneur de me demander ta main pour son ami M. Norbert Lestrangle, un jeune homme que tu ne dois pas avoir complètement oublié, sans doute, car nous avons eu le plaisir de le recevoir plusieurs fois, l'été dernier, à Saint-Feuillac.

— Mon père, fit Madeleine, vous savez quelle est ma réponse.

Alors M. Nevers, s'adressant à Sylvain :

— Écrivez à M. Lestrangle, mon cher monsieur Dardand, que ma fille et moi sommes très honorés de sa demande et que nous l'attendons pour faire plus ample connaissance.

Quelques minutes plus tard, Sylvain suivait les Champs-Élysées. Il roulait une cigarette entre ses doigts, et songeait.

Coffres-Forts Haffner aîné

La maison Haffner aîné, de Paris, vient d'obtenir une Médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris 1889, pour l'excellence de ses coffres-forts, la perfection et le soin apportés dans leur fabrication.

Dépôt à Saumur, chez M. Godet, place du Marché-Noir, 4.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 27 Octobre 1889.

Versements de 73 déposants (12 nouveaux), 27,666 fr. ».

Remboursements, 45,750 fr. 34.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

GRANDE ENTREPRISE DE VIDANGES INODORES

M. DUBOIS-RONCE, ENTREPRENEUR et ADJUDICATAIRE des vidanges inodores de la ville de Saumur, a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires, qu'il fera une diminution sur l'adjudication acceptée par lui au-dessus de 4 mètres. — Prix : 5 francs.

S'adresser de suite au bureau de Police et exiger les registres de l'adjudicataire.

Il prévient également le public qu'il tiendra tous les ENGRAIS nécessaires pour cultures et vignobles, analysés et garantis, et aux prix les plus modérés. — Matières desséchées : 6 fr. le mètre cube.

S'adresser, pour les commandes de toutes sortes, à son domicile, au PONT-FOUCHARD.

M. DUBOIS-RONCE, Diplômé et Breveté, a obtenu 28 médailles or et argent dans divers concours, et vient de recevoir une Médaille d'or, pour ses engrais, à l'Exposition de Paris 1889.

M. DUBOIS-RONCE se rend dans les châteaux et maisons bourgeoises des environs.

ÉPICERIE GÉNÉRALE

28 et 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

P. ANDRIEU

Baisse de prix sur les conserves

Petits pois supérieurs, la boîte pour six personnes, 90 cent. ;

Hors ville, par 5 kilos, 80 cent. ;

Petits pois supérieurs, la boîte pour trois personnes, 50 cent. ;

Hors ville, par 5 kilos, 45 cent. ;

Haricots verts supérieurs, la boîte pour six personnes, 95 cent. ;

Hors ville, par 5 kilos, 85 cent. ;

Haricots verts supérieurs, la boîte pour trois personnes, 50 cent. ;

Hors ville, par 5 kilos, 45 cent.

BAISSE DE PRIX SUR LE SUCRE.

INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRE, Pharmacien, 102, RUE RICHELIEU, PARIS 1

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

— Voilà qui est bizarre, tout de même ! Je demande pour moi la main d'une jeune fille, et c'est un autre qui l'épouse !

(A suivre.)

MAXIME JUILLET.

MARCHÉ de Saumur du 26 Octobre 1889

Froment-commerce, l'hectolitre	18	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	17 50	Veau	1 80
Métail	14	Mouton	2 20
Seigle	10	Porc	1 60
Orge	9	Poulets la couple	3 50
Avoine	8	Dindonneaux	10
Sarrasin	—	Canards	3 50
Haricots blancs	18	Oies	9
Haricots rouges	16	Beurre le kilog.	2 20
Fèves	—	Enfs la douzaine	1 20
Noix	10 50	Foin, la charretée de 780 kilog.	50
Châtaignes	16	Luzerne	40
Sel les 100 kil.	15	Paille	35
Son	11	Huile de noix, 50 kil.	100
Pommes de terre, la barrique,	10	Chanvre 1 ^{re} qualité les 52 kilog.	500
Farine, la culasse de 157 kilog.	52	id. 2 ^e	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 3 ^e	—
id. 2 ^e id. 0 f. 33.33	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16
id. 3 ^e id. 0 f. 31.88	—	Charbon de terre	4 50

Études de M^e ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, n° 8, rue Cendrière, successeur de M^e BEAUREPAIRE, Et de M^e GAUTIER, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

VENTE

Aux enchères publiques.

Le DIMANCHE 3 NOVEMBRE 1889, à midi, en l'étude et par le ministère de M^e GAUTIER, notaire à Saumur, rue d'Orléans,

B'UNE MAISON

Située à Saumur, carrefour Dacier et place S^t-Pierre, n° 9.

Revenus : 700 francs.

Mise à prix : **7.000 fr.**

S'adresser, pour les renseignements :

1^o A M^e ANDRÉ POPIN, avoué poursuivant la vente ;

2^o A M^e GAUTIER, notaire à Saumur, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Pour insertion sommaire, (817) ANDRÉ POPIN.

A louer présentement MAISON

Nouvellement restaurée

Rue Haute-Saint-Pierre, 35

Avec Cour, Remise et Écurie

EN TOTALITÉ OU EN DEUX PARTIES S'adresser à M. BOUTIN, boucher, ou à M. BUREAU, rue Basse-Saint-Pierre. (844)

MAISON A LOUER

Place du Port-Saint-Nicolas

S'adresser à M. CORNILLEAU aîné, place du Port-Saint-Nicolas.

A LOUER

JOLIS APPARTEMENTS

Et Chambres meublées

Situés 4, rue Dupetit-Thouars.

Études de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur, et de M^e RIFFAULT, huissier à Saumur.

Vente de Meubles

Aux enchères publiques, PAR SUITE DE SAISIE-GAGERIE

Le LUNDI 4 novembre 1889, à 4 heures du soir, et jours suivants s'il y a lieu, à Saumur, rue des Pâiens, numéro 6, dans une maison occupée par M. ROYER, propriétaire,

Il sera vendu :

Armoires, buffets, bois de lits, commodes, tables de toilette, bibliothèque, étagères, un vieux buffet en noyer sculpté, table à rallonges et autres, bureaux, piano, pendules, flambeaux, harmonium, tableaux, gravures, tapis, rideaux, volumes, appareils à gaz.

Articles de literie, linge, harnais, vaisselle, verrerie, batterie de cuisine, bouteilles vides et quantité d'autres bons objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

A CEDER DE SUITE Bonneterie, Mercerie, etc.

25,000 FR. DE MARCHANDISES

On pourrait écouler dans le magasin, situé au centre de la ville d'Angers.

S'adresser à M. GUIHAL, arbitre de commerce, 26, rue du Cornet, à Angers.

CHALES et BACHELIQUES ROBES D'ENFANTS

Articles en laines de 1^{er} choix, faits à la main

A céder immédiatement

S'adresser à M. GUIHAL, arbitre de commerce, 26, rue du Cornet, à Angers.

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE

MAISON AVEC JARDIN

Rue de la Petite-Douve, 19.

S'adresser à M^{me} veuve NANCEUX, 66, quai de Limoges. (679)

Fabrique de Chapeaux, Casquettes

ROUSSEAU

50, rue Saint-Jean, Saumur GROS, DÉTAIL (PRIX FIXE)

GRAND ASSORTIMENT DE CHAPELIERIE

Fournitures

Pour Dames, Bébés et Hommes

Fantaisie haute nouveauté

Des Maisons ALEXANDRE. Feutre LAVILE

CASQUETTES ASSORTIES

Chapeau prêtre, Toque grecque et Bonnet velours

LE TOUT A PRIX RÉDUIT

Nota. — Seule maison fabricant. Tous chapeux mesure sont livrés sous 24 heures.

RHUMES, TOUX, BRONCHITES

Guéris par

Le Sirop et la Pâte Pectorale de

A. PRADEAU

Pharmacien de 1^{re} classe, 27, rue de la Tonnelie.

L. CAVELIER, graveur, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'il vient de transférer son domicile rue du Prêche, 4, et Grand'Rue, 50.

ON DEMANDE UN JEUNE GARÇON, de 15 à 17 ans, sachant bien écrire, et pouvant soigner et conduire un cheval.

S'adresser à M. CARICHOU, villa Angelo, à Beaulieu. (852)

LA Réglisse Sanguinède GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesses d'Estomac, et facilite la Digestion. 0 fr. 75 DANS TOUTES PHARMACIES.

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau DARTRES, ECZEMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science. Le traitement ne diminue nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENOIR, MÉDECIN SPÉCIALISTE, 41, rue St-Louis, à MELUN (S.-O.). CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance.

A VENDRE ROGNURES DE PAPIER

BLANCHES OU DE COULEURS

Pour emballage.

S'adresser au bureau du journal.

SUCRE POUR VENDANGES

à 68 francs les 100 kilos

Par quantité d'au moins 500 kilos, 65 fr.

Sauf variation

ENTREPOSITAIRE : A. COURTET, SAUMUR

Se charge également de donner tous les renseignements.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Spécialité de Couronnes funéraires

MÉDAILLONS, POTS ET BOUQUETS EN PERLES ET PORCELAINE

A l'occasion de la Toussaint

SOLDE GÉNÉRAL A PRIX TRÈS RÉDUITS

Ancienne Maison CUPPY

COCHET, Successeur

20, Rue du Portail-Louis, 20

Maison de confiance et vendant le meilleur marché de tout Saumur.

ÉPICERIE PARISIENNE

IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38 SAUMUR

PRIX DES BOUGIES

Le Soleil 70 cent. le paquet | Perle luxe 1 fr. le paquet
La Brésilienne 80 — — | Nubienn triple pression 1 10 —
La Perle (à trous) 90 — — | L'Etoile 1 20 —
Par sortie de 5 kilos, remise des droits d'octroi.

Huile de colza épurée, le 1/2 kil., 35 centimes.

Huile de colza double épuration, 1/2 kilo : 40 centimes.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence.

Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

PHARMACIE A. CLOSIER

N° 19, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varicèzes, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 OCTOBRE

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		VALEURS ÉTRANGÈRES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	87 40	Banque de France	4260 —	Nord	4750 —	Oblig. fone. 1877 3 0/0 r. à 400	369 —	Compagnie parisienne du Gaz	523 —
3 0/0 amortissable	90 60	Banque d'Escompte	525 —	Orléans	4352 50	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	457 —	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500.	350 —
4 1/2 1883	105 87	Comptoir national d'Escompte	667 50	Ouest	942 50	— fone. 1879 3 0/0 r. à 500	474 —	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	44 —
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	1300 —	Compagnie parisienne du Gaz	600 —	— fone. 1880 3 0/0 r. à 500	454 75	— 6 0/0 2 ^e série	43 —
Oblig. 1855-60 3 0/0	535 —	Crédit Industriel et Commercial	590 —	Canal de Panama	51 50	— fone. 1883 3 0/0 r. à 500	386 —	— obligations à lots	115 25
— 1865 4 0/0	525 —	Crédit Lyonnais	698 75	— Suez	2315 —	— fone. 1885 3 0/0 r. à 500	452 —	Suez 5 0/0 remboursable à 500	595 —
— 1869 3 0/0	410 50	Dépôts et Comptes courants	600 —	VALEURS ÉTRANGÈRES		CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		FONDS ÉTRANGERS	
— 1871 3 0/0	400 25	Société Générale	461 25	Autrichien 4 0/0 or	93 —	Est 3 0/0 anc. r. à 500	444 75	Emprunt russe 1862 5 0/0	106 60
— 1875 4 0/0	520 —	Est	820 —	Delte d'Egypte 6 0/0	469 —	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500.	415 —	— 1889 4 0/0	94 40
— 1876 4 0/0	520 —	Paris-Lyon-Méditerranée	1360 —	Extérieur 4 0/0	75 75	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	417 —	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série	94 95
— 1886 3 0/0	386 —	Midi	1195 —	Hongrie 4 0/0 or	86 —	Nord 3 0/0 r. à 500	426 —	— 2 ^e	—
Bons de liquidation	523 50			Italie 5 0/0	93 80	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500	424 —	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	
				Portugal 4 1/2 1888	499 75	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	444 50	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500.	477 50